

Vœux aux personnels 2014-01-27

(seul le prononcé fait foi)

Merci à tous pour votre présence aujourd'hui.

Les absents :

Ceux qui nous quitté,

Ceux qui souffrent

Une pensée pour Bernadette

Dans la diversité de vos métiers et de vos statuts, mais l'unité de sens et vocation de l'administration préfectorale, incarnation de l'Etat sur notre territoire départemental.

En ce début d'année, je veux adresser à chacune et chacun d'entre vous, à vos famille et à vos proches, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Que 2014 vous soit, au plan personnel et professionnel, une année heureuse, sereine et pleine de succès.

A mes côtés :

- le corps préfectoral
- la stagiaire de l'ENA ;

Je souhaite également la bienvenue aux agents qui ont rejoint la Préfecture au cours de l'année passée ;

Je salue aussi tout particulièrement les personnes ayant pris leur retraite dans le courant de l'année écoulée et suis heureux de leur exprimer toute ma reconnaissance pour leur engagement au service de l'Etat.

Vous qui êtes parvenus au terme de votre carrière, vous pourriez aisément témoigner du fait que le besoin d'Etat dans notre pays ne faiblit pas mais que ce besoin d'Etat évolue constamment. Un Etat garant de l'unité nationale et de la cohésion sociale, un Etat proche, capable de trouver des solutions concrètes adaptées aux spécificités du territoire, et aux difficultés des temps de crise.

Tel est donc l'Etat que nous devons incarner.

Tel est donc le défi que nous devons relever.

Et pour cela quatre mots d'ordres : SIMPLIFICATION, MODERNISATION, MOBILISATION, CONCERTATION.

SIMPLIFICATION

La simplification administrative est une demande récurrente des administrés et de nos partenaires. La complexité des procédures décourage les initiatives ; elle est un frein au développement ; et les fonctionnaires sont eux-mêmes les premiers à souffrir de l'excès de normes et du déficit de confiance qu'il exprime.

C'est tout l'objet du « choc de simplification » engagé par le gouvernement. Les Préfets sont en première ligne dans ce domaine puisque le Premier Ministre nous a demandé par circulaire du 2 avril 2013 de procéder à l'Interprétation Facilitatrice des Normes. Soyez à mes côtés, allants et engagés en ce sens.

Mais la simplification n'est pas seulement affaire de normes. Nous devons tout mettre en œuvre pour simplifier la vie des administrés, la vie

des usagers. C'est ce qui a été engagé dans cette procédure en 2013 pour l'accueil

Accueil physique

Accueil téléphonique

QUALIFREF IIème module testé après accueil du public

Les relations avec les collectivités locales

C'est une logique « gagnant » gagnant » qui doit être à l'œuvre. Au demeurant, une circulaire personnellement signée par le Ministre de l'Intérieur le 3 janvier, nous rappelle ces objectifs d'amélioration et de simplification de l'accueil des étrangers. Au-delà de l'accueil des étrangers, je voudrais insister sur l'importance de la mise en place du baromètre de l'accueil, enquête mystère sur notre performance, chacun d'entre nous doit constituer le premier point d'entrée du public avec les services de la Préfecture.

Au-delà de ces exemples, je voudrais souligner que la simplification doit être partagée et portée par chacun et chacune d'entre nous. N'hésitez pas à faire des propositions en ce sens, avec des mesures pragmatiques et concrètes, n'hésitez pas à faire remonter les constatations que vous faites sur des circulaires ou mécanismes ou exigences, lourds, compliqués, et pour les administrés et pour vous.

MODERNISATION

La modernisation de nos méthodes de travail et de notre organisation est nécessaire pour maintenir la qualité du service rendu dans un contexte de moyens restreints.

Comme l'aurait rappelé le Secrétaire Général si il avait pris la parole, beaucoup a été fait en 2013 mais les efforts de modernisation devront se

poursuivre en 2014 : modernisation de nos process avec par exemple l'application Faeton, la nouvelle chaîne comptable, la modernisation de nos locaux, les procédures LEAN ;

Vous savez l'importance que j'attache à ce chantier de la réorganisation des services et j'ai eu l'occasion d'aborder le sujet avec vous. Nous mènerons les réflexions nécessaires après la période des élections.

Je ne reviendrai pas dans le détail, je veux simplement souligner l'objectif : décloisonner les relations entre tous les services, mieux valoriser les savoir-faire et capacités existants ; consolider les fonctions qui sont aujourd'hui insuffisamment dotées en moyens ou insuffisamment animés.

Cette modernisation doit bien entendu s'étendre à nos collègues des directions départementales inter ministérielles, et je souhaite que, rapidement nous puissions définir les pistes de mutualisations entre nos services afin de conforter notre organisation départementale, c'est indispensable pour préserver l'unité et la force de nos structures.

MOBILISATION

Votre mobilisation n'est pas nouvelle et j'en ai été témoin et le bénéficiaire tout au long des mois écoulés. Soyez remerciés. Mais, vous vous en doutez, cette mobilisation ne doit pas faiblir pour mettre en œuvre les priorités de l'Etat et réussir des chantiers importants qui nous attendent cette année.

Tout d'abord l'organisation des élections 2014 sera l'année de l'élection municipale au mois de mars et de l'élection européenne au mois de mai. L'élection municipale en particulier comporte de nombreuses nouveautés qui vont grandement impacter nos services ; Je songe en particulier au

dépôt de candidature obligatoire pour tous les candidats et à l'extension du nombre de communes soumises à un scrutin de liste.

Ainsi sont attendus de nombreuses listes et de nombreux candidats. Cela implique pour les services de la préfecture la mise en place d'une nouvelle organisation avec mobilisation des sous-préfectures et élargissement des horaires d'ouverture pour l'enregistrement des candidatures. Je sais que cela représente un changement sensible et je vous suis reconnaissant des efforts déployés.

Le deuxième grand chantier, est la préparation et la négociation du prochain contrat de plan qui va largement mobiliser les équipes du SGAD.

Enfin la poursuite de la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques ne manquent pas de nous solliciter fortement : lutte contre la pauvreté et la précarité, politique du logement, politique de l'emploi, nouvelles orientations de la politique de la ville, réussite des politiques de sécurité intérieure, renforcement de nos capacités d'anticipation dans le domaine de la sécurité civile et de la sécurité nationale, application des nouvelles lois annoncées en matières de décentralisation

CONCERTATION

Pour réussir tous ces chantiers, qu'il s'agisse de management interne, qu'il s'agisse de modernisation, qu'il s'agisse de nouvelles politiques à mettre en œuvre, je crois profondément aux vertus de la concertation et du dialogue social. Cette exigence doit être une exigence de tous les instants, de tous les moments et elle doit être portée et partagée à tous les niveaux de la hiérarchie et pas seulement par le Corps Préfectoral.

Je remercie également les organisations syndicales et leurs représentants pour leur engagement loyal et constructif au service du dialogue social, c'est-à-dire au service du progrès de notre maison.

Contrairement à une image trop souvent donnée, l'Etat bouge, l'Etat s'adapte, l'Etat se modernise. Les fonctionnaires que vous êtes en font chaque jour la démonstration et cela dans un contexte de ressources rares. Ce que l'Etat a fait d'autres, ainsi que le Président de la République de la CIMAP ont eu l'occasion de l'indiquer, devront à leur tour le faire. C'est affaire de justice et de nécessité pour notre pays et je sais que c'est une attente dans vos rangs. Il n'est pas de raison que l'Etat soit seul à supporter les efforts.

J'ai conscience par ailleurs que les évolutions dont je parle, peuvent générer des inquiétudes ou des interrogations : où serai-je affecté demain ; quelle sera ma tâche dans quelques jours ; je comprends ces interrogations, je souhaite donc que tous ensemble nous fassions les efforts nécessaires pour expliquer les choses, pour écouter les fonctionnaires et agents et pour faciliter en conséquence, les processus d'adaptation, de modernisation qui sont nécessairement à l'œuvre et qui ne vont pas cesser.

Vous pouvez compter sur mon engagement personnel sur ce point.

*

* *

Permettez-moi pour conclure de saluer une nouvelle fois votre dévouement, votre professionnalisme, votre engagement. Je sais l'attachement que vous portez à l'exercice de vos missions et de vos

métiers. C'est ce qui donne à l'administration de l'Etat la place et le rôle si particulier qu'elle tient dans notre pays : rigueur, neutralité, loyauté, égalité de traitement des situations et des usagers.

Merci par avance pour la matière dont vous ferez vivre ces valeurs en 2014 et, avant d e mettre l'honneur dans quelques instants quelques jeunes retraités, je vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année.